

Chemin de Stevenson, 2^{ème} étape

Date du 26 août au 1er septembre 2024

Délai d'inscription au plus tard jusqu'au 15 mai 2024



Après le Chemin de St Jacques et dans le même esprit, nous projetons de parcourir avec vous le Chemin de Stevenson (280 km), cette autre grande randonnée qui traverse les Cévennes du Puy en Velay à Alès par les départements de la Haute-Loire, de la Lozère, de l'Ardèche et du Gard. L'idée est faire le trajet en quatre ans à raison d'une semaine par année, mais bien sûr on peut se contenter de ne parcourir qu'une seule des quatre étapes !

Ce parcours a été rendu célèbre par le livre *Voyage avec un âne dans les Cévennes* qu'a écrit Robert Louis Stevenson en 1879 à l'issue de la traversée qu'il a effectuée avec son ânesse Modestine. L'itinéraire suit en gros l'actuel GR70.

Cette deuxième étape nous mènera de Fouzilhac à Château Montvert et nous traverserons les pâturages du Velay, les forêts de pins du Gévaudan et les landes désertiques du mont Lozère. Chaque jour nous aborderons une atmosphère différente, de quoi apprécier la beauté et la diversité des paysages, l'authenticité des villages, les étendues de terres sauvages et la richesse de la faune le long de beaux sentiers vallonnés et agréables.

L'itinéraire complet du Chemin de Stevenson ne présente pas de difficultés particulières, il est ouvert à tout bon marcheur. L'encadrement est assuré par deux professionnels guide et accompagnateur et d'un chauffeur et notre bus suiveur sera à notre disposition à n'importe quel moment en cas de fatigue ou de météo exécrationnelle.

Logement parfois en gîte dans des chambres simples de 2 à 4 lits, parfois en hôtels si la possibilité existe.

Prix	CHF 1'490.-, demi-pension et transport inclus
Moniteurs	Edgard Oberson, guide de montagne Aurélie Bourquin, accompagnatrice et un chauffeur professionnel
Niveau	Technique : T1, randonnée facile Physique : randonnée de 4 à 7 heures par jour
Renseignements	demandez le programme détaillé chez Pro Senectute, M.Pierre Thétaz, Tél : +41 22 807 05 36 pierre.thetaz@ge.prosenectute.ch